

## CONGRES FONDATEUR DE DLR Dimanche 23 novembre 2008

### Intervention d'Anne-Marie Le Pourhiet, professeur de droit public

#### CHANGEONS L'EUROPE ! POURQUOI ET COMMENT ?

##### Pourquoi ?

- Parce que cela fait plus de cinquante ans que l'on nous construit selon la méthode dite « Jean Monnet », c'est-à-dire au forceps, une Europe carcan, une camisole de force qui étouffe les Etats-membres et les prive de leur pouvoir d'initiative et de leur capacité de réaction. Et cela fait cinquante ans que l'on nous serine qu'il n'y a que cette méthode de bonne et de possible et que puisque l'Europe c'est la paix, tous ceux qui ne sont pas d'accord avec M. Monnet sont pour la guerre ! Assez maintenant ! Nous n'en pouvons plus de ce chantage imbécile !

Notre indépendance est en permanence grignotée, non seulement par de nouveaux traités scélérats mais par la jurisprudence centralisatrice, uniformisatrice et castratrice de la Cour de Luxembourg qui n'a de cesse que d'interpréter ces traités dans un sens toujours plus vexatoire et confiscatoire pour les Etats.

Sous couvert d'approfondissement on nous fabrique chaque jour un corset de plus en plus serré de mauvaises normes technocratiques et tatillonnes, rédigées dans un jargon délirant. Sous couvert d'élargissement, on ajoute à l'infini de nouveaux Etats dont on prétend que nous aurions avec eux un « patrimoine commun » alors que nous avons surtout d'énormes différences et disparités de toute nature.

La sclérose et l'inefficacité du système sont telles que cette usine à gaz s'est évidemment révélée incapable de faire face à la crise financière qu'elle a contribué à aggraver, au point que M. Barroso ressemble depuis quelques semaines à une mouche du coche faisant de la figuration ridicule derrière les dirigeants des Etats.

Les peuples ne sont pas dupes et ont d'instinct compris l'inanité de ce monstre, raison pour laquelle chaque consultation populaire est une nouvelle gifle pour les promoteurs de l'Union. Mais comme le propre de cette machine infernale est justement d'être parfaitement anti-démocratique et de se faire contre le gré des nations, on nous repasse le plat d'une manière ou d'une autre après chaque référendum négatif.

Regardons les choses en face : l'Union européenne n'a jamais été, n'est pas et ne sera jamais démocratique. Il n'y a pas de peuple européen et ce n'est pas à 27 et plus que l'on risque d'en voir apparaître un. Il en résulte que même le parlement européen, dont on décrète maintenant qu'il ne représente plus les peuples des Etats-membres mais les « citoyens de l'Union » (ce qui ne veut strictement rien dire), ne parviendra jamais à représenter un peuple et à exprimer sa volonté.

- Mais cet échafaudage anti-démocratique en la forme est aussi anti-républicain sur le fond. Les politiques de l'Union s'opposent sans doute à bien des valeurs et des cultures des Etats-membres, mais le constitutionnaliste que je suis peut vous dire que c'est à la République

française en particulier que l'idéologie de l'Union est le plus farouchement hostile. Le droit de l'Union, comme celui du Conseil de l'Europe, consacre des conceptions ethnicistes inspirées par le droit du sang et diamétralement opposées à celles que défend la France depuis 1789. Nous avons fait une révolution pour sortir l'homme de ses chaînes héréditaires, de ses appartenances et des ses groupes ethniques, raciaux, linguistiques, religieux pour en faire un individu libre capable de s'autodéterminer. Mais voilà qu'une Europe réactionnaire veut nous imposer le retour en arrière, la régression ethnique. Nous avons inventé l'universalisme mais les chartes européennes veulent nous faire revenir au tribalisme et aux féodalités, en d'autres termes, au communautarisme. Récemment un rapporteur au Sénat a fait remarquer au gouvernement qu'une directive européenne qu'il fallait transposer en droit français consacrait une conception communautariste anglo-saxonne de la société en contradiction avec la tradition latine et les principes républicains. Le ministre lui a répondu que la France allait présider l'Union et ne pouvait pas se permettre une sanction de la Cour de justice, il a donc demandé et obtenu le recopiage « mot à mot » (ce sont ses termes) de la directive par la loi française. Voilà donc à quoi servent désormais nos parlementaires nationaux : à recopier servilement des normes en parfaite contradiction avec notre idéal républicain !

Lisez attentivement la Charte européenne des droits fondamentaux que le traité de Lisbonne veut nous imposer malgré le refus du peuple français. L'idéologie qu'elle véhicule n'est pas la nôtre, ce ne sont pas nos valeurs : reconnaissance des droits des minorités (et même des droits animaux dans un article du traité !), remise en cause de la laïcité et du principe d'égalité des droits, normes largement empruntées au droit allemand y compris dans le vocabulaire. Ce n'est pas un fait du hasard si le Conseil constitutionnel français vient de forger la notion d'« identité constitutionnelle de la France » pour tenter d'ériger un dérisoire rempart de papier contre notre acculturation programmée.

Il nous faut donc exiger la remise en cause de cette construction absurde, à la fois dans ses structures et son idéologie.

### Comment ?

- D'abord en exigeant une renégociation des traités reposant sur quelques principes simples : 1° jeter les bases d'une structure plus confédérale que fédérale ; 2° revoir de fond en comble le système de répartition des compétences entre l'Union et les Etats en réduisant au strict nécessaire les compétences de l'Union et en supprimant les compétences dites « partagées » dont on sait bien qu'elles se transforment toujours en compétences fédérales exclusives ; 3° réduire aussi les objectifs de l'Union dont se sert toujours la Cour pour interpréter les pouvoirs de l'Union dans un sens toujours plus extensif ; 4° faire de l'unanimité le principe et de la majorité qualifiée l'exception 5° changer la nature de la commission pour que ses membres soient désormais les délégués des Etats et non des personnages indépendants n'ayant à rendre de compte à aucune peuple.

- Ensuite, changer aussi le fond des traités, d'une part en remplaçant la Charte des droits fondamentaux (de terminologie et d'inspiration germaniques) par une déclaration des droits plus respectueuse des cultures des Etats et des principes universalistes et laïcs, d'autre part en corrigeant substantiellement le contenu des politiques communes. Et il y a du boulot !

- Enfin et surtout, pour commencer et amorcer la transformation, voter et faire voter massivement, à chaque élection nationale ou européenne, en faveur des candidats ou listes qui

sont animés de ces convictions et porteurs de ces changements. C'est en particulier au niveau du parlement européen et du parlement national que peut d'abord être mis en oeuvre un pouvoir de contrôle des décisions européennes et une force d'opposition aux excès de pouvoir de l'Union.

Imaginez l'impact qu'aurait déjà sur le fonctionnement de l'Union et le contenu de ses décisions l'arrivée massive au parlement européen de députés anti-fédéralistes partisans d'une réforme en profondeur du système. Un beau score aux élections européennes de 2009 non seulement prolongerait les référendums négatifs français, néerlandais et irlandais mais constituerait l'amorce d'une transformation de l'intérieur de la « mentalité » de l'Union.

Chers amis, ne nous laissons plus intoxiquer par un discours hypnotique qui nous plonge dans la servitude volontaire, réagissons, agissons et votons pour une autre Europe, plus respectueuse de l'autonomie des peuples et des principes républicains qui sont les nôtres.

Dénonçant déjà les « technocrates apatrides » le général de Gaulle avait demandé à Alain Peyrefitte (qu'il considérait, selon son expression, comme un « expert en chinoiseries bruxelloises ») de lui faire « une note sur les moyens d'étouffer la supranationalité ». C'est à cela que nous devons nous atteler avec ardeur, mais ce ne sera pas qu'une simple note, ce sera un nouveau traité. Nous le pouvons si nous le voulons.

Vive la République et Vive la France !